

LUTTE AU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

Projet de bâchage et arrachage au lac Davignon

Le lac Davignon est confronté à une importante problématique de myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*), une plante aquatique exotique envahissante (PAEE) qui colonise de nombreux lacs du sud du Québec. Cette espèce est maintenant connue comme l'une des plantes aquatiques exotiques envahissantes les plus problématiques en Amérique du Nord.

La forte densité des herbiers qu'engendre la prolifération de cette espèce cause diverses entraves à l'utilisation et à la santé du lac.

Elle nuit notamment à la navigation de plaisance, à la baignade et à la pêche sportive. Sa prolifération peut également augmenter l'eutrophisation du lac.

Afin de minimiser les impacts négatifs liés à cette problématique, la Ville de Cowansville, en collaboration avec le Comité de sauvegarde du bassin versant du lac Davignon, met en place un important projet de contrôle de la prolifération du myriophylle à épis, coordonné par une équipe d'experts, lors de la saison estivale 2023. Le projet vise deux étapes importantes ; le bâchage des herbiers et l'arrachage manuel.

1. Activité de bâchage des herbiers (du 31 juillet au 22 août 2023)

Le myriophylle à épis sera recouvert de toiles biodégradables permettant la mortalité de la plante lorsqu'elle est à maturité. Les toiles sont maintenues avec des sacs de lestage, ces derniers sont ensuite retirés l'année suivante, lorsque les toiles sont bien implantées. Contrairement à d'autres plantes aquatiques indigènes, le myriophylle à épis ne peut traverser la toile et meurt en raison du manque de lumière. Cette technique permet par la suite l'établissement des plantes indigènes sur la toile de jute; elle réduit donc les risques sur la biodiversité du lac.

L'activité de bâchage nécessite toutefois l'implication d'un bon nombre de personnes. Pour cette raison, la Ville de Cowansville, en collaboration avec le Comité de sauvegarde du bassin versant du lac Davignon, fait appel à la population afin de s'impliquer dans cette activité où plus d'une centaine de bénévoles seront nécessaires. Le projet s'échelonne sur 14 jours ouvrables (du 31 juillet au 22 août 2023) et nécessitera l'implication de 10 personnes bénévoles par jour afin d'accompagner l'équipe d'experts dans l'installation des toiles au lac.



2. Arrachage manuel

Dans le but de compléter le contrôle du myriophylle à épis par le bâchage des herbiers, des plongeurs scientifiques réaliseront un arrachage manuel des plants et de leur système racinaire. Les plants seront directement aspirés ou récoltés à l'aide de filets. Cette étape supplémentaire permettra d'éliminer les plants en périphérie des toiles installées afin d'empêcher que le myriophylle ne recolonise les surfaces traitées. L'activité sera réalisée exclusivement par l'équipe d'experts après les travaux de bâchage, soit du 21 août au 1er septembre 2023.

